



MINISTÈRE DE  
L'ENVIRONNEMENT, DE  
L'ÉNERGIE ET DE LA MER

MINISTÈRE DU LOGEMENT ET  
DE L'HABITAT DURABLE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE  
L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE



SYNTEC-INGÉNIERIE

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 14 mars 2016

### Lancement du Grand Prix National de l'Ingénierie 2016

Le Grand Prix National de l'Ingénierie récompense les professionnels de l'ingénierie, seuls ou en équipe, issus de **TPE, PME, ETI ou grandes entreprises**, pour la qualité de la conception et de la conduite d'un projet exceptionnel - en France ou à l'international - par ses innovations et sa créativité, qu'il s'agisse d'infrastructures et produits industriels (transports, énergie, réseaux), d'équipements publics, du bâtiment, de constructions industrielles, de systèmes complexes (services et méthodes) ou de process industriels.

Ce concours est lancé par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, le Ministère du Logement et de l'Habitat Durable (CGEDD) et par le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique (Direction Générale des Entreprises – DGE), en partenariat avec Syntec-Ingénierie et en association avec le groupe Le Moniteur.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée le 2 juin à 12h00.

**Le projet récompensé sera en cours de réalisation ou achevé.**

Les candidatures sont appréciées au regard des critères suivants : l'inventivité, la technologie ou l'innovation déployée ; l'apport spécifique de l'ingénierie à la faisabilité technico-économique du projet ; la pluridisciplinarité de l'équipe et sa capacité d'intégration des outils, méthodes et compétences ; l'intégration des composantes du développement durable dans l'ingénierie du projet.

Anne-Marie LEVRAUT, vice-présidente du Conseil général de l'environnement et du développement durable, assure la présidence du jury.

**Le Grand Prix National de l'Ingénierie sera remis en octobre 2016.**

En 2015, le **Grand Prix** a été attribué à une équipe de la société **ASSYSTEM** pour Energine, un moteur thermique à cylindrée variable.

Le **Prix "Aménagement et construction"** a récompensé le projet "GARONNE-EIFFEL – Bordeaux métropole : le risque inondation moteur du projet urbain" de la société **INGEROP**.

Le **Prix "Industrie et Conseil Technologie"** a récompensé le projet "WIND-IT – Dispositif de tours de télécommunications" de la société **EGIS**.

**Le règlement du concours 2016 est disponible sur :**

[cgedd.developpement-durable.gouv.fr](http://cgedd.developpement-durable.gouv.fr) ou [entreprises.gouv.fr](http://entreprises.gouv.fr) ou [syntec-ingenierie.fr](http://syntec-ingenierie.fr)

**Contacts Presse :**

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (CGEDD) :	Maud de Crépy	01 40 81 68 11
Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique (DGE) :	Anne Virlogeux	01 79 84 30 70
Syntec-Ingénierie :	Chloé D'Halluin	01 44 30 49 77